



**Comité Technique Ministériel**  
**26 janvier 2022**  
**Déclaration du SNALC**

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration, Mesdames et Messieurs les membres élus du comité,

Au-delà de la seule question de la gestion de la crise sanitaire, le SNALC rappelle que les préoccupations principales des personnels sont la rémunération et les conditions de travail. Sur la première, la fameuse « revalorisation » promise par le ministre a fait pschit, et n'est « historique » que par sa faiblesse, voire son inexistence pour de très nombreux collègues. Sur les secondes, la suppression de près de 8000 postes dans le second degré ou l'organisation des PIAL pour les AESH, par exemple, ne vont pas dans le sens de l'amélioration. Les dotations horaires qui sont tombées dans les collèges et les lycées ne permettent clairement pas une amélioration du système scolaire et de la qualité de l'enseignement des élèves : elles constituent au contraire une régression.

Le SNALC appelle donc les personnels à la grève demain, jeudi 27 janvier. Tant que nous ne serons pas payés à la hauteur de nos compétences et de la difficulté de nos missions, passage nécessaire pour regagner le respect de notre métier dans l'opinion publique et les médias ; tant qu'on accumulera des missions sur les missions, des réunions sur les réunions, tout cela sans aucune reconnaissance financière, l'École et ses personnels demeureront en crise, y compris en crise des recrutements. Vous voulez un système scolaire efficace, reconnu dans le monde entier pour sa qualité, avec des enseignants et des personnels « du XXI<sup>e</sup> siècle » ? Alors payez-nous, plutôt que de payer des sommes énormes à des consultants en blabla pour produire des rapports bidons. Si vous avez l'argent pour financer l'inutile, alors vous devez pouvoir trouver l'argent pour rémunérer le nécessaire.

Je vous remercie.